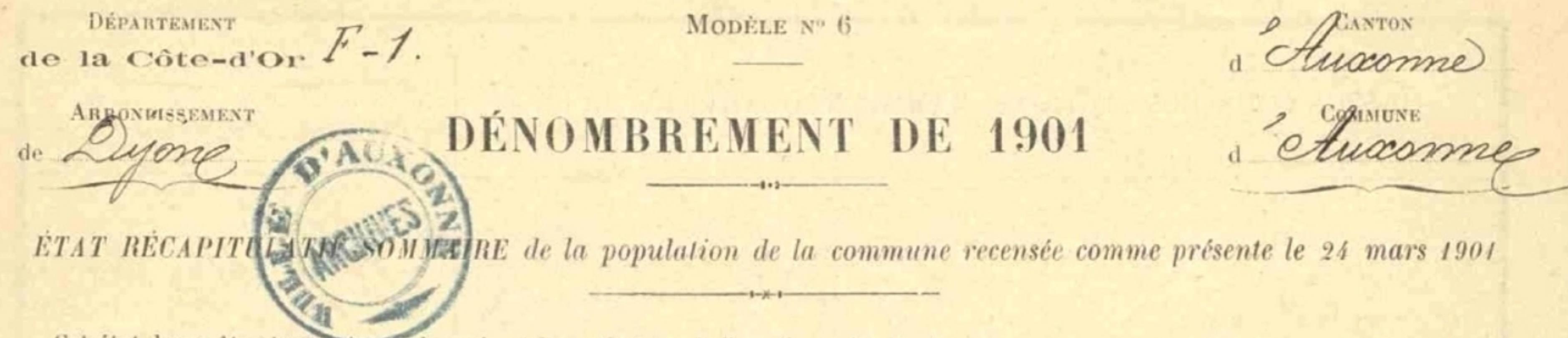


AUXONNE : QUAND "LE PASSAGE" AVAIT UN NOM...



Cet état devra être transmis par le maire à la préfecture, le 5 avril au plus tard.

Pour le dresser, le maire n'aura qu'à classer les bordereaux de maisons (qui contiennent les feuilles de ménage et les bulletins individuels) par sections, hameaux, quartiers ou rues, et à inscrire dans les colonnes 2, 3 et 4 le nombre de bordereaux de maisons, de feuilles de ménage (ou de feuilles récapitulatives, modèle n° 3, tenant lieu de feuilles de ménage pour les catégories de population comptées à part) et de bulletins individuels, ce qui donnera le nombre de maisons, de ménages et d'individus recensés.

Tous les individus recensés comme présents le 24 mars dans la commune figureront dans cet état, sans qu'il y ait aucune distinction à faire entre les résidents et les non-résidents, entre les catégories de population comptées à part et les autres, puisqu'il a été établi des bulletins individuels au nom de tous les présents.

Par contre, il ne faut pas tenir compte des personnes qui, bien que résidant habituellement dans la commune, ne s'y trouvaient pas le 24 mars et qui ont été portées comme absentes sur les feuilles de ménage. Il n'a pas été établi de bulletins individuels pour ces personnes et elles ne doivent pas être comprises dans ce tableau.

DÉSIGNATION DES SECTION, HAMEAUX, QUARTIERS, RUES	NOMBRE		
	DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
	2	3	4
<i>Population intérieure</i>			
Rue Chêne	32	82	235
- ^e Grande	47	124	366
- ^e du Jura	17	27	85
Rempart de la Côte-d'Or	5	8	24
Rue et Place Brieux de la Côte-d'Or	10	16	51
- ^e - ^e de l'Hôpital	9	16	60
Rue Colonel Denfert	8	12	103
- ^e - ^e de l'hôpital	11	36	98
- ^e du Port	6	14	46
- ^e Davot	19	46	159
- ^e Juzain	10	22	61
- ^e Courtoix	10	31	88
Rempart du Jura	8	15	53
- ^e des Ursulines	8	9	19
Rue Lafayette	21	46	136
- ^e Martin	18	34	107
- ^e Sennecey	5	6	12
- ^e Dauban	28	68	210
- ^e des Halles	2	5	13
- ^e Capitaine Landolphe	18	36	109
- ^e Mignotte	2	7	20
- ^e du Bourg	11	24	87
Place d'armes	17	29	83
Passage Xavier Girault	2	3	14
Rue de Beaubois	5	12	45
- ^e Cacinet	43	84	231
A reporter.....	372	816	2522

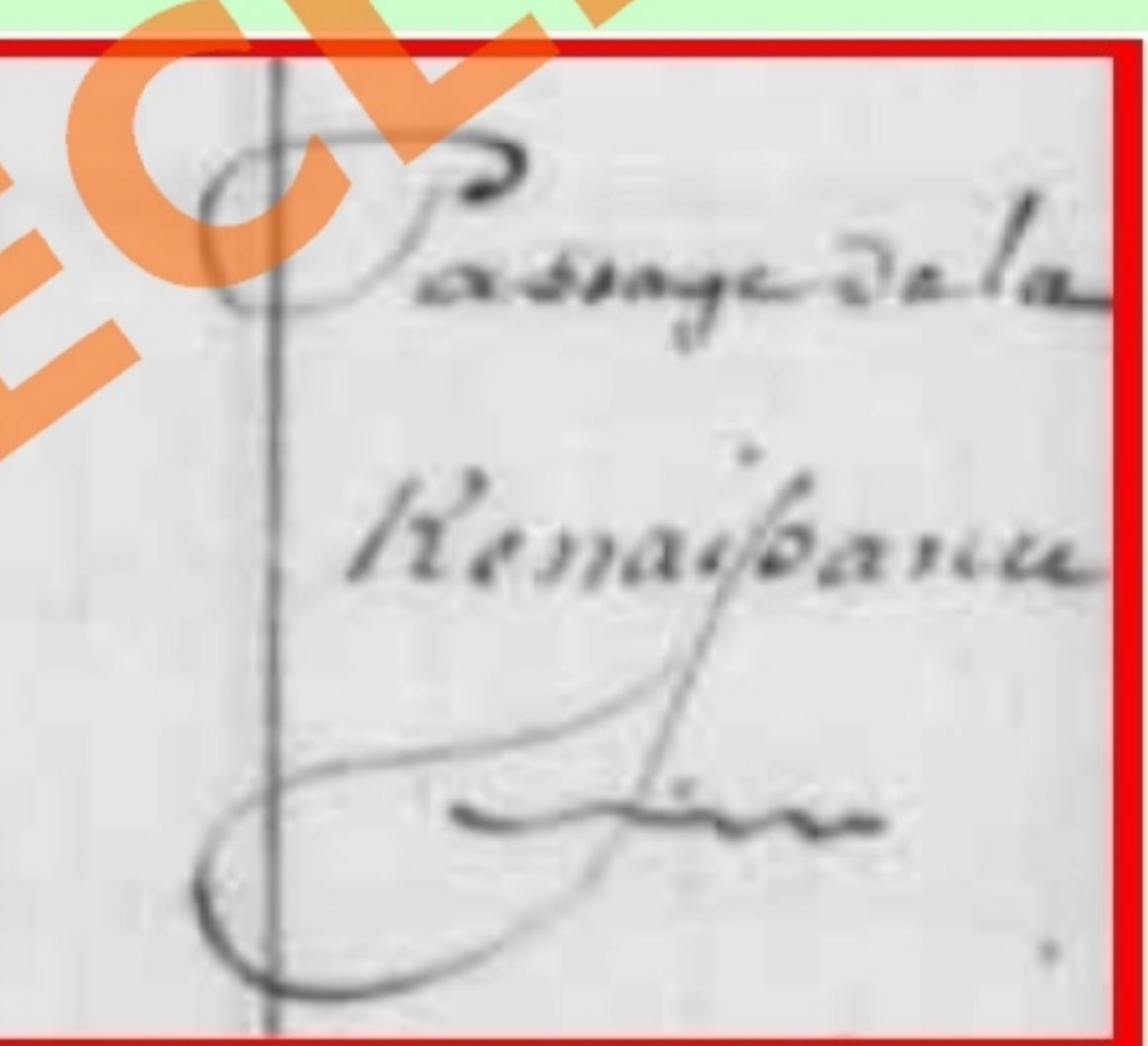
Les deux documents, ci-contre à gauche et ci-dessous, tirés des AD21, attestent pour le premier que l'appellation "passage Xavier Girault" était appliquée à la voie joignant la place d'armes et la Grande Rue dès 1901.

Pour le second, que la même voie était nommée "Passage de la Renaissance" en 1851.

Des documents de recensements ultérieurs montrent par ailleurs que les habitants de cette voie furent dans la suite du siècle rattachés à la place d'Armes. Ce qui laisse à penser que l'appellation "Passage de la Renaissance", finit dans la suite du siècle par tomber en désuétude.

Elle a subsisté jusqu'à nos jours pour le bar du même nom.

C.SPERANZA



Recensement de 1851 Extrait AD 21

Passage de la Renaissance	3	Augot	maurice	Renier
	1	Méry	André	Sabotier
	2	Davis	françois	professeur
	3	Jamet fr Davis	Coralia	dist da traitemt d'armes
	4	Davis	alphonse	d°
	5	Davis	Isabelle	d°
	6	Davis	adolph	d°
	7	Davis	Lucie	d°
	3	Jamet	Pauline	Rentière
	4	Péteau	soni-xavier	loger
	2	Dormieu père	Victorine	Lingere

Diffusion CHANTECLER
Octobre 2025